



AMBASSADE DE FRANCE AU CAMBODGE

AMBASSADE DU JAPON AU CAMBODGE

Communiqué de presse des co-présidents des Amis des Chambres extraordinaires auprès des tribunaux cambodgiens

*Les co-présidents du groupe des amis de la Cour émettent ce communiqué au nom
des donateurs aux Chambres Extraordinaires auprès des Tribunaux Cambodgiens
(CETC) :*

Les donateurs se félicitent de l'aboutissement, lundi 26 Juillet, du procès en première instance pour le cas 001 contre Kaing Guek Eav, alias Duch, ancien directeur du centre de détention S21 à Phnom Penh pour crimes contre l'humanité, violations graves des conventions de Genève, homicide et torture.

Les donateurs saluent les efforts des juges nationaux et internationaux et de tous ceux travaillant pour les CETC et leur travail indépendant et exhaustif, de façon à respecter des critères de justice et de procédure élevés.

Plus de 30 ans après les atrocités commises sous le régime Khmer rouge, ce jugement laisse espérer que les CETC accompliront leur mission en faveur de la justice et de la réconciliation nationale au bénéfice de tous les cambodgiens. Les donateurs renouvellent leur confiance et leur soutien aux CETC pour rendre justice au peuple cambodgien et afin d'aider le Cambodge à renforcer son action en faveur de l'état de droit.

Phnom Penh, le 26 Juillet 2010

Jean-François DESMAZIÈRES
Ambassadeur de France au Cambodge

Masafumi KUROKI
Ambassadeur du Japon au Cambodge